

F023 Formulaire de demande d'exclusion d'un professionnel de santé aux documents de la personne concernée

Document à envoyer à l'attention du gestionnaire administratif d'Abrumet – 11 rue de la Montagne à 1000 Bruxelles ou info@abrumet.be

Je soussigné,

1/ Personne concernée (patient)

Numéro National

Date de naissance

Nom (majuscule)

Prénoms

Sexe :

F

M

Adresse

E-mail

Gsm

2/ Responsable légal (ne pas remplir si le demandeur est le patient)

Numéro National

Date de naissance

Nom (majuscule)

Prénoms

Sexe :

F

M

Adresse

E-mail

Gsm

3/ Professionnel de la santé à exclure

Nom du professionnel de la santé

Sexe :

F

M

Prénoms

Numéro INAMI

Ce formulaire est destiné au gestionnaire administratif d'Abrumet qui agit comme sous-traitant au sens du RGPD des acteurs de santé connectés au Réseau Santé Bruxellois, par la présente, je lui demande d'exclure l'accès aux documents référencés de la personne concernée sur le Réseau Santé Bruxellois au professionnel de la santé ci-dessus.

Cette exclusion empêche toute création de lien thérapeutique entre la personne concernée et le professionnel de la santé, et donc l'accès à tous les documents référencés sur le Réseau Santé

Document à envoyer à l'attention du gestionnaire administratif d'Abrumet – 11 rue de la Montagne à 1000 Bruxelles ou info@abrumet.be



Bruxellois concernant la personne. Si le professionnel de la santé n'est pas encore inscrit sur le Réseau Santé Bruxellois, cette demande d'exclusion est enregistrée et sera activée lors de l'inscription de ce professionnel de la santé.

Fait à

Le

Signature

Les droits de la personne concernée **tels que prévus par le RGPD** (droit d'accès, droit de modification ...) doivent être exercés auprès du responsable de traitement. Cependant et pour permettre un exercice efficace de ces droits, la demande peut, le cas échéant, être adressée au délégué à la protection des données d'Abrumet – Réseau Santé Bruxellois (dpo@abrumet.be) qui la transmettra dans les meilleurs délais au responsable de traitement compétent pour y donner suite.